



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL U13 FEMININ – 5x5

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER – 2024/2025



Le Comité du Morbihan de Basket Ball organise sur son territoire un championnat départemental U13 Féminin. Cette compétition se déroule conformément aux divers règlements de la FFBB (règlements généraux, règlement des salles et terrains...), du Comité du Morbihan de Basket Ball (règlement sportif départemental) et selon le présent règlement.

DATES ENGAGEMENT D'EQUIPES 05/09/2024 pour les D1, D2 15/09/2024 pour la D3	Les inscriptions se font sur ComKlub56 .
DATES DES PLATEAUX D1 et D2 14/15 septembre 2024	Toutes les équipes engagées en D1 et D2 doivent participer aux plateaux établis en fonction du niveau d'évolution souhaitée. <u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none">- Evaluer le niveau des équipes- Faire des championnats plus homogènes et adaptés à tous- Se préparer pour la saison- Détecter les potentiels du département. <u>Règles de participation :</u> <ul style="list-style-type: none">- Tous les participants (joueurs – entraîneurs) devront être licenciés le jour du plateau : en cas de non-présentation de la licence dématérialisée, une pièce d'identité sera demandée. La personne ne pouvant justifier de son identité ne pourra prendre part aux rencontres (cf art. 48 règlements sportif départemental) Règlement adapté suivant les plateaux
DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT	Le championnat se déroule en 3 phases pour les niveaux D1/D2 et en 2 phases pour le niveau D3 : <u>1^{ère} phase :</u> les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER et RETOUR (de septembre à décembre) <ul style="list-style-type: none">• 1 poule A de 6 équipes en D1• 2 poules B et C de 4 équipes en D2• x poules D, E, F, G, H... de 4 équipes en D3 A l'issue de cette 1 ^{ère} phase, un classement est établi en D1. L'équipe classée 1 ^{ère} (1A) monte en région. Les équipes classées 2 ^{ème} , 3 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} (2A/3A/4A/5A) évoluent en D1 sur la 2 ^{ème} phase. L'équipe classée 6 ^{ème} (6A) descend en D2. Un classement est également établi en D2 et D3. Des matchs de classement sont organisés le 30/11/24 pour déterminer la 2 ^{nde} phase. <ul style="list-style-type: none">• en D2 : 1B/1C/2B/2C, 3B/3C/4B/4C• en D3 : 1D/1E/1F/1G/1H/1I..., 2D/2E/2F/2G/2H/2I..., 3D/3E/3F/3G/3H/3I... suivant le nombre de poules La répartition des équipes sur les poules de 2 ^{ème} phase se fera en fonction des résultats des matchs de classement. <u>2^{ème} phase D1/D2 :</u> les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER et RETOUR (de janvier à février) <ul style="list-style-type: none">• 2 poules A et B de 4 équipes en D1• 3 poules C, D et E de 4 équipes en D2 A l'issue de cette 2 ^{ème} phase, un classement est établi. En cas de montée ou de descente supplémentaire et sans possibilité de faire de matchs de classement, il sera fait appel au quotient calculé par FBI entre les équipes classées de même rang.

3^{ème} phase D1/D2 : les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER et RETOUR (de mars à mai)

- 2 poules A et B de 4 équipes en D1
- 3 poules C, D et E de 4 équipes en D2

Composition des poules :

poule A : équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} en 2^{ème} phase D1 - 1A/1B/2A/2B

poule B : équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} en 2^{ème} phase D1 - 3A/3B/4A/4B

poule C : équipes classées 1^{ère} et meilleure équipe classée 2^{ème} sur la 2^{ème} phase D2 – 1C/1D/1E + meilleur second C/D/E

poule D : 2 autres équipes classées 2^{ème} et 2 meilleures équipes classées 3^{ème} sur la 2^{ème} phase D2

et ainsi de suite...

Le titre de champion départemental sera attribué à l'équipe classée 1^{ère} sur le niveau D1 poule A à l'issue de la 3^{ème} phase.

2^{ème} phase D3 : les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER et RETOUR (de janvier à mai)

- x poules F, G, H, I, J... de 6 équipes en D3

REGLES DE PARTICIPATION

Nombre de joueurs autorisés	10 maximum	
Types de licences autorisées Nombre maximum	Licence 0C ou 0CASTCTC	sans limite
	Licence 1C, 1CASTCTC, 2C, 2CASTCTC ou 0CT ou 0CAST ou 1CAST ou 2CAST (hors CTC)	5 maximum

Les licences OCT ne sont pas autorisées en cas d'équipe en entente.

Dans le cas d'une Coopération Territoriale de Clubs :

Une inter-équipe devra inscrire sur chaque feuille de marque des rencontres auxquelles elle participe :

- a) un minimum de 3 joueurs titulaires d'une licence 0C, 1C, 2C ou OCT délivrée auprès du club qui a engagé l'inter-équipe. Ces joueurs devront être présents lors de la rencontre
- b) un maximum de 7 joueurs titulaires d'une licence AST délivrée pour évoluer dans cette inter-équipe

NOMBRE DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES AUTORISEES

Un joueur des catégories d'âge U15 et moins ne peut participer à plus d'une rencontre sur trois jours de suite (consécutifs) qu'il soit surclassé ou non.

HORAIRES OFFICIELS DES RENCONTRES

- le samedi de **9h30 à 18h00**
- le dimanche de **10h00 à 15h30**

Possibilité de jouer en dehors de ces horaires après accord des deux clubs !

REPORT DES RENCONTRES

Les clubs, par accord conjoint sur FBI, peuvent, au plus tard 48h avant la date fixée au calendrier, demander le report d'une rencontre dès lors que celle-ci sera jouée avant le dernier match de la phase en cours. En cas de match non joué, l'équipe responsable de ce fait ou les deux équipes se verra(ont) sanctionnée(s) par un forfait.

Il n'y aura pas de report possible pour le dernier match de la phase.

<p>CHARTE DE L'ENTRAINEUR</p>	<p>OUI en D1 NON en D2 et D3</p>
<p>CATEGORIES AUTORISEES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • U13 (2012) • U12 (2013) • U11 (2014) surclassée « D13 » (surclassement par médecin de famille) • U10 (2015) surclassée « D13 » (surclassement par médecin de famille) <p>Mixité interdite sauf en D3 (1 garçon maxi sur le terrain)</p>
<p>PARTICULARITES DU CHAMPIONNAT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jeu en 5x5 sauf en D3 jeu en 4x4 • temps de jeu : 4 x 8 mn • prolongation : 2 mn • ballon : taille 6 • feuille e-marque V2 • défense individuelle tout terrain obligatoire – trappe interdite • écrans interdits • l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur remise en jeu en zone arrière sauf en cas de faute • pas de remplacement autorisé en zone arrière sur violations (permettre le jeu rapide) • distance à 3 points : 6,75 m